COFAVIT® 500

Date de création : 08-11-2017 Date de mise à jour : 08-11-2017

Informations et posologie

Espèces cibles











Espèce cible complément

Bovins, ovins, caprins, porcins et lapins.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les bovins, les ovins, les caprins, les porcins et les lapins :

- traitement et prévention des carences en vitamines A, D3 et E.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie intramusculaire.

Posologie

10 000 à 20 000 UI de vitamine A, 500 à 2 000 UI de vitamine D3 et 1 à 50 mg de vitamine E par kg de poids vif, par voie intramusculaire, en une administration unique, soit à titre indicatif et par animal :

- bovins adultes : 5 à 10 ml.
- veaux, porcins : 2 à 4 ml.
- ovins, caprins adultes: 1 à 2 ml.
- porcelets, agneaux, chevreaux, lapins: 0,5 ml.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un ml contient:

Substance active:

Rétinol¹ (sf de propionate) 500 000 UI

Cholécalciférol² 75 000 UI

?-tocophérol³ (sfd'acétate) 45,55 mg (soit 50 mg d'acétate d'?-tocophérol)

Excipients:

Parahydroxybenzoate de méthyle (E218) 1,00 mg Parahydroxybenzoate de propyle (E216) 0,10 mg

Principes actifs / Molécule

Fer, Parahydroxybenzoate de propyle, Parahydroxybenzoate de méthyle, Vitamine E, Vitamine A, Vitamine D3, pH, Substance active

Forme pharmaceutique

Solution

¹ Vitamine A.

² Vitamine D3.

³ Vitamine E.

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste I.

A ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Accessible aux groupements agréés pour les productions bovine, ovine, porcine, caprine et cunicole.

Temps d'attente

Toutes cibles:

Viande et abats : 60 jours.

Lait : zéro jour.

Propriétés

Propriétés pharmacodynamiques

- La vitamine A (rétinol) joue un rôle dans la croissance en intervenant dans le développement des tissus musculaires et osseux. Elle aide à maintenir l'intégrité des tissus épithéliaux favorisant la résistance aux agressions infectieuses et parasitaires.
- La vitamine D3 (cholécalciférol) intervient dans l'homéostasie phosphocalcique et dans la minéralisation des os en croissance et au stade adulte.
- La vitamine E (?-tocophérol) agit comme antioxydant en protégeant les acides gras insaturés membranaires vis-à-vis des phénomènes de lipoperoxydation.

Propriétés pharmacocinétiques

Après administration par voie intramusculaire ou sous cutanée, les vitamines A, D3 et E qui sont liposolubles, sont stockées dans le tissu hépatique et dans les tissus adipeux.

La vitamine A est éliminée par voie fécale et urinaire sous forme de dérivés.

La vitamine E est peu ou pas métabolisée dans l'organisme, son élimination est principalement biliaire.

L'élimination de la vitamine D3 se fait par voie fécale.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Précautions d'emploi

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

En cas d'auto-injection accidentelle, demander immédiatement conseil à un médecin et lui montrer la notice. En raison de la présence de vitamine A et du risque d'auto-injection accidentelle, les femmes enceintes ne devraient pas manipuler ce médicament vétérinaire.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Les études chez les animaux de laboratoire ont mis en évidence des effets tératogènes de la vitamine A. L'utilisation de la spécialité durant la gestation est réservée aux cas de carences avérées.

Précautions pharmacologiques

Conservation

Durée de conservation

Après ouverture : 28 jours.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Après ouverture : ne pas conserver à une température supérieure à 25°C.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

MERIAL 29 avenue Tony Garnier 69007 LYON FRANCE

Classification ATC Vet

- QA11CB

Laboratoire



Laboratoire COOPHAVET B.P. 70089 -Saint-Herblon 44153 ANCENIS CEDEX Tél: 02.40.98.02.16 Fax:

02.40.98.03.99

Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation

FR/V/0696224 3/1990 - 01/10/1990

Présentation et quantité

Boîte de 1 flacon de 100 ml Code GTIN : 03660144070009